

La transition énergétique autodéterminée et innovante de la nation Atikamekw Nehirowisiw

Le projet de bioénergie La Tuque (BELT)

Fabienne Rioux-Gobeil

Étudiante au doctorat, Australian National University

CONTEXTE – La Convention de 1988 reconnaît la nation Atikamekw Nehirowisiw et le Nitaskinan

Une première La Convention Atikamekw/Hydro-Québec 1988

Le 7 juin, les Atikamekw et Hydro-Québec signaient une convention qui accordait un terrain aux négociations qui se dérouleront depuis Québec jusqu'à la fin de l'été 1987, le gouvernement du Québec autorisant Hydro-Québec à construire la ligne Québec-Saint-Jovite-Castelnou (ENSC) certaines conditions, dont :

Une condition à la réalisation du projet
Le 10 juin 1987, le gouvernement du Québec autorisant Hydro-Québec à construire la ligne Québec-Saint-Jovite-Castelnou (ENSC) certaines conditions, dont :

Le contenu de la convention

Des mesures habituelles
Il a été entendu que la nation atikamekw bénéficiera d'un programme de mise en valeur, notamment en ce qui concerne les dommages indirects ou tout autre impact pouvant survenir lors de la construction de la ligne ENSC.

Des mesures particulières
Hydro-Québec assure la protection des sites archéologiques et des sépultures. Pour cela, on a reconnu aux services postérieurs d'Hydro-Québec qui connaissent les endroits susceptibles de receler des sites archéologiques ou des sépultures et qui assisteront

Alimentation en électricité des villages atikamekw

Tout au cours des négociations, les Atikamekw déplorent que deux de leurs villages, Obedjwan et Weymontachic, ne soient pas encore reliés à des réseaux d'Hydro-Québec, alors que se trouvent des réservoirs, des centrales et des lignes de transport dans le territoire qu'ils revendiquent.

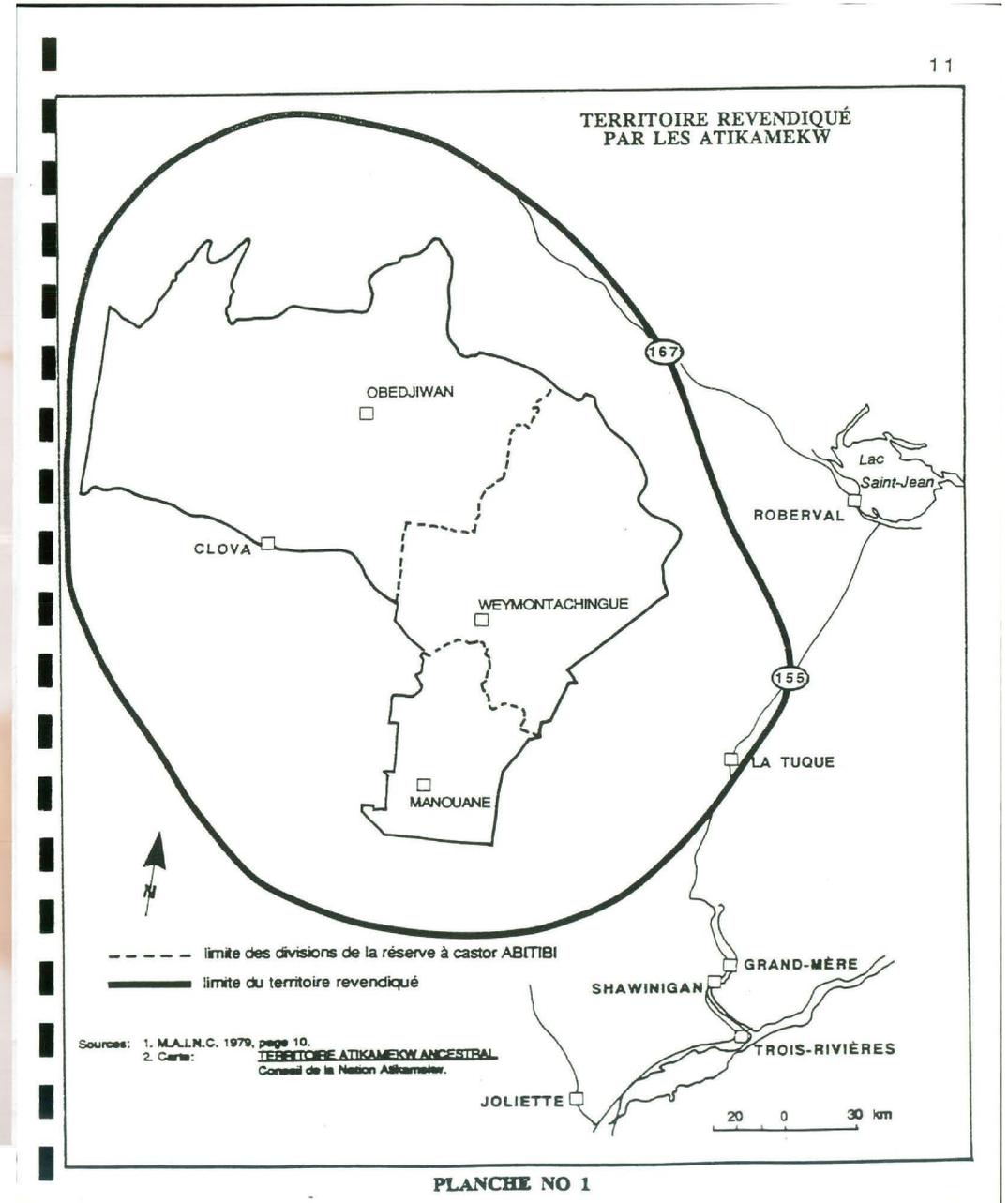
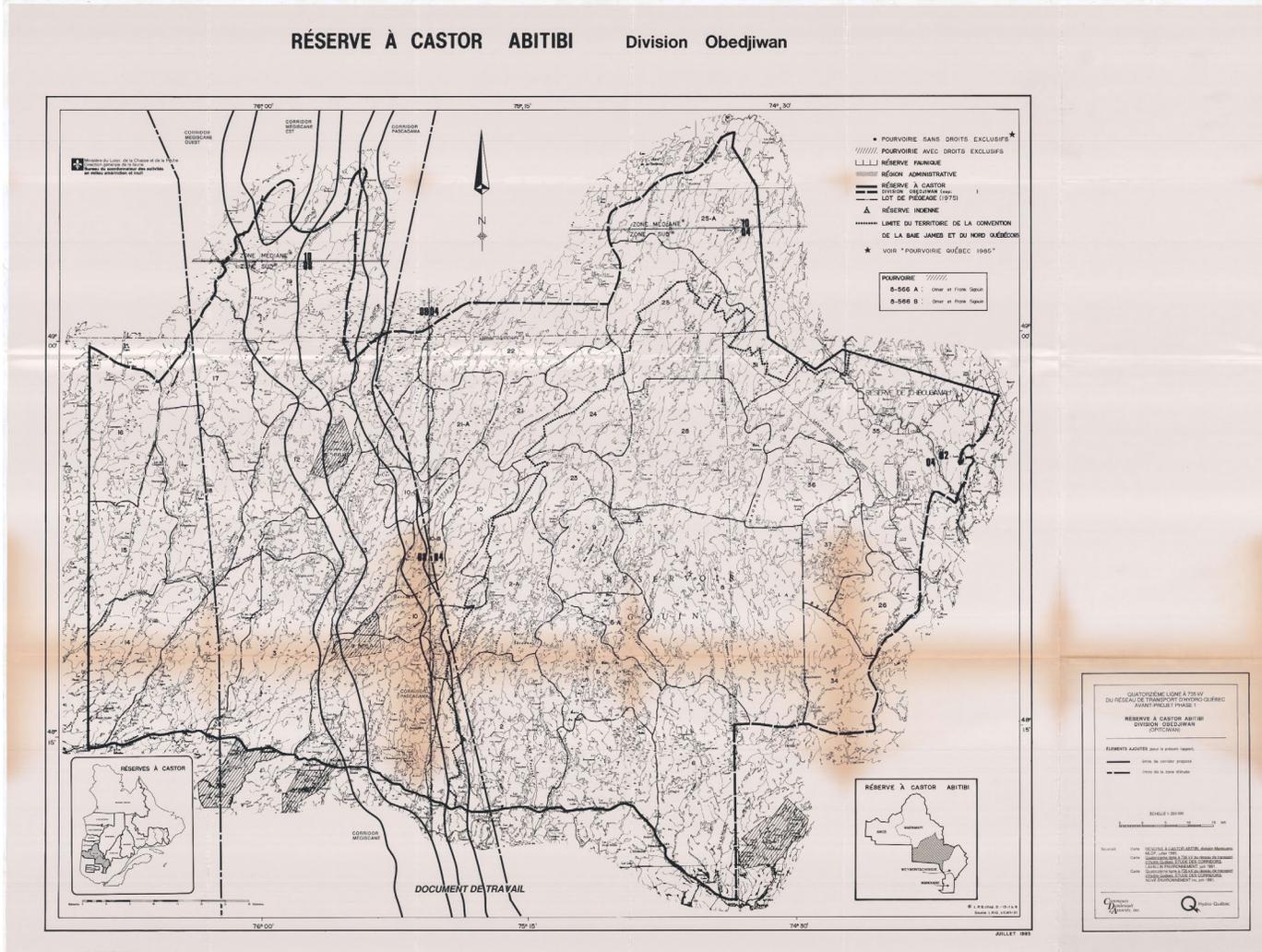
Les deux villages sont actuellement alimentés en électricité par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). Hydro-Québec accepte donc de prendre en charge la fourniture de l'électricité pour le chauffage des immeubles ou de l'eau de consommation. L'alimentation en électricité de ceux qui est généralement offerte au Québec pour les réseaux non reliés au sud du 45^e parallèle, aux tarifs normaux, pour usage domestique, commercial et industriel.

Obedjwan et Weymontachic bénéficieraient aussi des pratiques des réseaux non reliés telles que les subventions brutes à l'huile et le programme d'amélioration énergétique. On a convenu que le raccordement des villages au réseau d'Hydro-Québec-ci jugera que lorsque les conditions économiques le justifient.

Hydro-Québec négociera donc avec le MAINC le transfert des installations de production et de distribution de ce transfert à près de 10 millions de dollars.



CONTEXTE – En 1991, Hydro-Québec négocie pour la 14^e ligne de transport de 735kV en se basant sur les limites de la réserve à castor Abitibi



ENERGOPOWER (Boyer, 2011; Chandrashekeran, 2022)

- Interrelation entre les choix énergétiques et le pouvoir politique
(Boyer, 2011);
- Pression politique de faire des choix énergétiques qui
répondent à la crise climatique (Chandrashekeran, 2022).

LA RECHERCHE

Dans quelles mesures est-ce qu'une nation autochtone développant un projet d'énergie renouvelable et travaillant sur l'atteinte de ses objectifs d'autodétermination doit-elle s'attendre à ce que ces deux processus s'entremêlent et s'influencent ?

LA RECHERCHE

- Étude de cas collaborative
 - Projet Bioénergie La Tuque (BELT)
 - Conseil de la nation Atikamekw
- Objectif
 - Décrire le projet BELT en cinq axes
- Méthodes
 - Entretiens semi-dirigés
 - Observation participante
 - Discussions de groupe et validation

RÉSULTATS - LE PROJET BELT EN CINQ AXES

Réseau d'acteurs

- BELT devient un projet Atikamekw en 2018
- Les communautés Atikamekw réticentes
- En recherche d'un promoteur
- Relations houleuses avec l'industrie forestière
- La Tuque prise entre les forestières et le CNA
- Québec et Canada investisseurs et conseillers

Impacts socioéconomiques

- Retombées économiques
- Création d'emplois
- Climat de certitude aux investissements
- Formation et expertise
- Construction d'infrastructures

Opportunités d'autodétermination

- Démontrer le leadership Atikamekw
- Auto-reconnaissance de la souveraineté Atikamekw
- Une gouvernance territoriale Atikamekw
- Sentiment d'appartenance et fierté

Territorialités

- Territoire Atikamekw non-cédé
- Optimiser l'organisation et la gestion des ressources
- Complémentaire à l'industrie forestière

Contribution à la TE

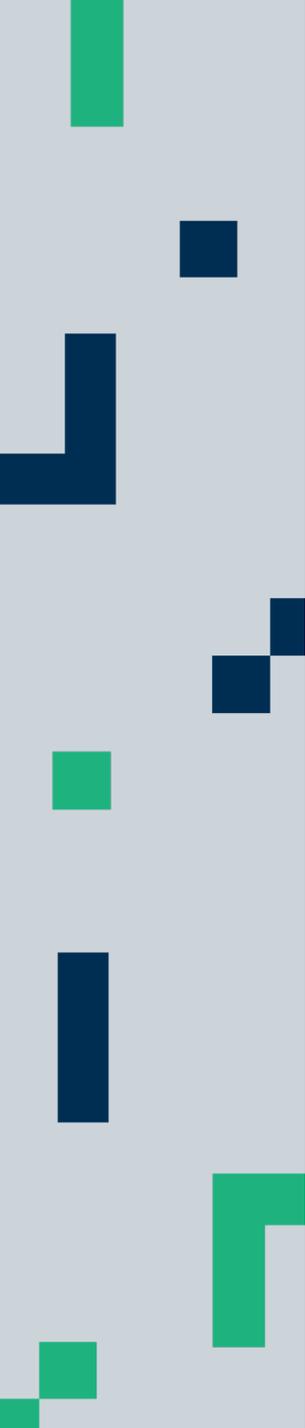
- Moins vulnérable au lobby forestier
- Perspective holosystémique
- Savoirs territoriaux
- Protection des sites sensibles et importants
- Maintenir un équilibre
- Normes environnementales plus sévères

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉPOLITIQUE

- Auto-reconnaissance, consultation et consentement
- Climat de confiance – aux investissements et entre les acteurs
- Décloisonnement: De l'échelle communautaire à nationale et d'une approche sectorielle à holosystémique
- Un projet qui divise à l'interne

CONCLUSION





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

 **SYMPOSIUM**
OURANOS 2025

**ET MERCI À SAMUEL CASTONGUAY, GÉRALD OTTAWA,
CLAUDIA PETIQUAY, MAGALIE PETIQUAY ET STÉPHANE
ROUSSEAU**

